

1 9 7 7

L'année commence pour moi par un premier contact avec l'Association des Journalistes Parlementaires, ainsi qu'avec la FASP, la Fédération Autonome des Syndicats de Police, vu que les policiers ont le même « statut de grève » que nous....

Et **André Méric**, Sénateur Socialiste de Toulouse, Vice-Président du Sénat, dépose mes « premières » questions écrites au Ministre des Transports.

Je lance dans notre Bulletin National mon premier « **Dossier Rouge** » (*couleur des pages du Bulletin où se trouve ce dossier*). Il est consacré à la fameuse « **Résolution IATA 200** » (*billets gratuits*) que l'Administration refuse obstinément d'appliquer individuellement aux Contrôleurs. Seule exception : les Délégués APCA en bénéficient pour les Conférences Ifatca. J'en ai eu moi-même pour aller en Australie l'an dernier et vais recommencer pour Chypre cette année.

Le Dossier est intitulé : « **Combines pour les uns, abstinence pour les Contrôleurs OU DU BON USAGE DE LA IATA 200** »

Et nous publions, grâce à **Christian LUNG** qui a piqué le document dans un bureau au siège social d'Air France à Montparnasse, une liste de bénéficiaires.

A commencer par le Sous-Directeurs de l'Ecole....Technique de la ...Police. L'épouse du Directeur de la Navigation Aérienne a reçu un ordre de mission du SGAC pour aller faire son shopping à Londres...

La fille de notre **ancien** Directeur du Personnel bénéficie d'un trajet Paris/New-York/Paris. Un illustre inconnu reçoit un ordre de mission pour Paris/New-York/Montreal/Los Angeles/Paris.

On trouve également un conseiller technique du Premier Ministre et son épouse. Un monsieur et une dame, inconnus de nos services reçoivent également un ordre de mission pour Athènes.

Afin de nous protéger des réactions prévisibles quant à cette publication explosive, le Bureau National décide de faire paraître en conclusion de notre dossier la mention suivante :

« *La totalité de cette enquête, depuis sa conception à sa réalisation et sa publication, a été menée sous la responsabilité pleine, entière et collective du Bureau National du Sncta-Cftc* ». On n'est jamais trop prudent....

Tout compte fait, ni l'Administration ni Air France ne réagiront.

Peut-être ont-ils évalué l'inconvénient, en nous poursuivant disciplinairement ou même en justice, de devoir fournir des explications sur ces « fantaisies ».....

Comme je l'ai déjà indiqué, nous commençons à ne pas être entièrement satisfaits des prestations des nos avocats parisiens. Dans le Sud-Est, on va

trouver, je ne sais plus comment, un nouvel avocat, **Me ABEILLE** à qui nous donnerons le nom de code « *bzee-bzee* ». Quelle imagination.....
Nous n'aurons qu'à nous féliciter de sa collaboration jusqu'à son départ en retraite. Et lui, je le pense très sincèrement, s'est beaucoup régalé de notre esprit frondeur. Ca le changeait quelque peu de ses dossiers habituels.

Du côté juridique, justement, nous ne reculons devant rien.
Aux fameux « Dossiers de l'Ecran » le Chef de la Police Judiciaire, un dénommé **Gévaudan**, pour justifier les bavures de ses services, ne trouvera rien de mieux que de déclarer : « *il arrive bien aux Aiguilleurs du ciel de laisser tomber des avions* ».

Immédiatement, nous demandons au Ministre **Cavaillé** de prendre notre défense et de nous « protéger » selon les dispositions même du Statut Général des Fonctionnaires. Le Ministre ne nous répondra jamais. Aussi, nous portons plainte contre lui. Malheureusement, nous serons déboutés.

Cette année 77 sera également marquée par l'intensification de notre lutte contre la mixité civil-militaire. C'est **Philippe FAVARD**, ancien militaire lui-même (!), qui est nommé Président de la Commission « Mixité » que nous créons au sein du Syndicat.

Son action sera tellement visible qu'il recevra même des « *remontrances amicales* » de la part de ses anciens collègues....

Il y a aussi, le 27 mars, **la terrible collision de deux 747 sur l'aéroport de Tenerife qui fait 583 morts.**

En fait, c'est mon voisin qui vient d'entendre ça à la radio et qui vient me chercher.

J'appelle aussitôt mes fameux correspondants en Espagne. **Ils ne sont pas encore au courant !** Franco a beau être mort, les vieux réflexes demeurent. Les autorités mettent un black-out total sur cette information. Ce n'est qu'une heure plus tard que l'un de mes correspondants me rappellera. Il avait réussi à contacter Tenerife. Mais il faudra encore au moins une heure avant que les autorités espagnoles rendent enfin publique la nouvelle.....

Il y aura une grave polémique. Le Contrôleur de service à Tenerife sera accusé d'avoir été en train de regarder un match de foot à la télé au moment du drame. C'est évidemment faux et le Contrôleur ne peut se défendre, il est hospitalisé dans un état psychique assez grave. C'est **Jean-Daniel MONIN**, le Président de l'IFATCA, qui, au nom des Contrôleurs du monde entier, va faire taire cette rumeur abjecte.

Mais le plus grave de cette année-là, ce sont les escarmouches permanentes avec **LE** Président **Drogoz**. Ses méthodes plutôt autoritaires nous déplaisent fortement. Les réunions de Bureau et de Comité sont constamment émaillées d'incidents divers. Ca devient pour le moins pénible pour tous.

Je me vois moi-même contraint, en octobre, de porter par écrit, à la connaissance des élus du Syndicat, son comportement car **LE** Président vient de s'arroger tout d'un coup le droit de mener des relations personnelles avec la presse, au mépris total des décisions antérieures relatives au « Chargé des Relations Extérieures ». Au sein du Bureau nous serons donc quelques uns, **Gérard Daniel, Hubert Martineau, Bernard Vergnaud**, entre autres, à mener la fronde contre lui. Mais c'était usant ! Se greffe par là-dessus le problème de la désaffiliation de la CFTC, notion qui prend de l'ampleur dans nos rangs alors que **JM Drogoz** fait un cheval de bataille du maintien du Syndicat au sein de cette Confédération.

LE Président se mêle même de nous faire la morale au Comité National à Toulouse.

Notamment, nous ne serions pas assez ponctuels le matin en début de séance parce que nous faisons la bringue la nuit !!! De quoi je me mêle ????

Le soir même nous partons une petite bande, dont **Yvette Gervais Fonquergne** (dit « *Vévette* ») et **Jean-Bernard Travert**, pour une virée mémorable. Nous faisons la fermeture de toutes les boîtes de nuit possible. Et vers 7h du matin, nous échouons dans un bistrot proche de l'Enac (ou se tient le Comité National) pour un petit déjeuner au...pastis ! Gueule du serveur.....**Jean-Bernard** ne va pas tenir le coup....

Mais à 8h55, nous sommes installés à nos places dans la salle de réunion. A 9h tapantes entre **LE** Président qui se trouve médusé de nous voir là ! Non mais !!!

C'est également lors de ce Comité que nous décidons du titre du Journal, ce sera : « **CONFLITS DANS L'AIR** ». *Trente ans plus tard, c'est toujours le titre du Journal du Sncta.*

Par là-dessus, je m'envole pour CHYPRE, via Tel-Aviv en escale d'une nuit. Ce voyage a été plutôt mouvementé.

Tout d'abord, je devais aller à Roissy. Pour être sûr d'avoir une place, au moins en poste, j'avais contacté le SNPL. Pas de problème m'avaient-ils dit.

Et puis ils me rappellent :

« Tu as de la veine, toi ! L'Airbus Paris Tel-Aviv est remplacé par un 747 qui fera escale à Satolas et à Marseille pour prendre les groupes qui l'ont affrété ».

Ouahhhh.

A Marignane, il y a, en effet, un enregistrement spécial pour tout un groupe, des toubibs. Je me range sagement à l'arrière de celui-ci. Un bonhomme me tourne autour. Il s'avère être le « chef » de ce groupe et il finit par m'aborder :

- *vous allez où ?*
- *A Tel Aviv, Monsieur.*
- *Mais c'est un enregistrement privé ici.*
- *Oui Monsieur, je sais.*

Je suis resté exprès très laconique et il est d'autant plus médusé que les hôtesse m'enregistrent avec un grand sourire et qu'ensuite le Commandant de bord en personne, M. **VINCENT**, vient me chercher à la porte d'embarquement.

Au fond de l'appareil, **Dan OUDIN** m'a gardé une place.

Lorsque les hôtesse proposent des boissons aux passagers, nous nous avons droit au champagne : « *bouteille du Commandant* » nous prévient discrètement la jeune femme.

Et le bonhomme de Marignane n'est toujours pas remis de ses émotions. Il veut comprendre. Et il a le culot de m'accoster à nouveau.

- *Mais comment se fait-il que vous ayez pu prendre cet avion. Il n'était pas prévu qu'il se pose à Marignane, sauf pour notre groupe.*

Alors, comme il commençait à sérieusement me casser les pieds celui-là, impérial, je lui ai répondu

- *Mais non, Monsieur, vous n'y êtes pas du tout. C'est parce que ce 747 devait me prendre, moi, à Marignane, que votre groupe a pu monter à bord.*

C'en était trop pour le bonhomme. Il a tourné les talons, bouche bée. S'est-il rendu compte que je me foutais de sa gueule ? Je n'en sais rien. Mais **Dan** a failli s'étrangler en se retenant d'éclater de rire.

Le Commandant m'avait invité en poste pour la fin du voyage. Quand l'autre gugusse a vu l'hôtesse venir me chercher, il a frisé l'apoplexie.

A Tel-Aviv, il pleuvait. Les Contrôleurs nous ont changé de piste au tout dernier moment. Si bien que la finale et l'atterrissage ont été un peu acrobatiques... Le 747 a rebondi ...trois fois. Silence de plomb dans le cockpit... Moteurs arrêtés, le Commandant est parti sans dire un mot. Gentiment, le Mécano-nav m'a alors dit, flegmatique : « *c'est la première fois qu'il fait la ligne de Tel-Aviv et qu'il se pose ici* ».

Dans l'aérogare de Ben Gourion, j'ai une grosse surprise. La fliquette de service ne veut pas me rendre mon passeport. « *on vous le rendra demain à votre départ pour Chypre* ».

Je commence à élever le ton. Un flic en civil s'approche et me confirme qu'il garde mon passeport qu'il me rendra personnellement dans son bureau le lendemain matin.

Je gueule de plus en plus fort et j'exige un reçu. Ce qu'ils finissent par me donner.

Je leur dit : « *je suppose que ce n'est pas un document d'identité. Mais je compte aller en ville cette nuit, je n'ai pas envie de dormir dans l'aérogare !* »
« *C'est à vos risques et périls* » me répond le flic.

Je rejoins donc **Dan**, parti devant, au B& B qu'il avait réservé.

Mais le lendemain matin, comme je connais les lieux et les coutumes, je ne prends pas le taxi avec **Dan**, je prends l'autobus.

En effet, à deux kilomètres du terrain, il y avait un barrage permanent de parachutistes qui contrôlaient chaque voiture.

Dans le bus, un seul para est monté et nous a demandé de désigner nos bagages à main.

Et me voilà, sans être « annoncé », dans le bureau du flic de la veille. Il est énormément surpris de me voir ainsi débarquer sans crier gare : « *comment avez-vous fait ?* ».

J'ai eu le triomphe modeste...et il m'a rendu mon passeport comme promis. Mais il a obstinément refusé de me dire pourquoi il me l'avait confisqué. Est-ce que par la suite un agent du Mossad, leur célèbre service secret, s'est appelé Jacques Fournier...Je me pose encore la question.

Je ne garde que des bons souvenirs de cette Conférence Ifatca à Chypre. Il faisait un temps magnifique et l'ambiance était très décontractée, sauf sur un point, le *bilinguisme*.

Les Contrôleurs Canadiens, en bisbille avec leurs collègues Québécois, à qui ils entendaient interdire l'usage du français sur les fréquences radio, avaient introduit une demande à la Conférence de Lyon l'année précédente pour que la Fédération se prononce pour le seul usage de l'anglais.

La faute diplomatique et de goût avait été ressentie par tous les autres Pays à Lyon et, sagement, ils avaient renvoyé la question à l'année suivante. Faute encore aggravée avec le fait que le Président de la Fédération était lui-même un francophone.

Du coup, nous avons eu le temps de fourbir nos arguments et les Canadiens n'ont pas obtenu gain de cause !

Mais les soirées étaient bien arrosées et on déconnait à plein tube.

Il faisait très chaud. On aurait bien pris une douche avant d'aller faire la java en ville. Mais il y avait des restrictions d'eau draconiennes.

Il y avait bien un panneau dans chaque chambre de faire attention à ne pas laisser les robinets ouverts aux heures de restriction.

Eh bien, patatras. Un jour, j'ai voulu prendre une douche. Il n'y avait pas d'eau et j'ai laissé le robinet ouvert....

Résultat, quand je suis rentré en pleine nuit, il y avait 2 à 3 cm de flotte sur la moquette de ma chambre. La baignoire avait débordé.

Ils ont été obligé de reloger toute l'aile de l'hôtel. Heureusement qu'il n'était pas plein... Ils ont officiellement annoncé une fuite d'eau. Jamais je n'ai eu de réflexion...

Au dîner officiel du Ministre des Transports Chypriote, pendant son discours, sa très jeune et très belle épouse à ses cotés, nous n'avons rien trouvé de mieux, **Titi** et moi que de gueuler « *elle a pas d'culotte, elle a pas...* ».

Plus tard, pendant le bal, dans une farandole, elle est passée devant notre table et nous a interpellés, en français s'il vous plait : « *je voulais vous dire... ce soir j'en ai une* ». Et elle est repartie et nous on est passé sous la table...

Le jour de la « Farewel Party » qu'est-ce qu'on a pu rigoler. Sauf en voiture et en bus. Ils conduisent comme des sauvages. Enfin...on est revenu sains et saufs. En ayant visité une cave de leur vignoble....Je vous dis pas l'ambiance .



Sans commentaires.....

Retour par Tel-Aviv où je passe une nouvelle nuit. Pas d'ennuis cette fois ! Au matin suivant, nouvelle surprise pour moi. Le Chef d'escale Air France m'accueille très gentiment et me prévient :
« *Votre Commandant, c'est Monsieur **BACOS*** ».

Ce Commandant **BACOS**, c'était le Commandant de bord de l'Airbus d'Air France qui, détourné sur **Entebbé** chez **Amin Dada**, avait refusé, avec son équipage, d'être libéré sans ses passagers-otages. On se souvient qu'ils l'ont été par un raid de l'armée israélienne.

M. **BACOS** avait été fait « *Héros de la Nation* » par le Président Israélien. Et de fait, j'ai pu assister à la scène suivante : tout au long de son trajet à travers l'aérogare, le Bureau de piste, la piste, tous, je dis bien tous les policiers et soldats en uniforme se mettaient au garde à vous et saluaient militairement **Monsieur BACOS**.
Très impressionnant !

A bord, il viendra me chercher et nous ferons connaissance. Nous nous reverrons à plusieurs reprises pour travailler ensemble à une position commune Snpl-Apca-Sncta sur les détournements d'avion. Et je peux ainsi témoigner de l'extrême gentillesse, de l'extrême simplicité du « Héros de la Nation ». Manifestement, ça ne lui était pas monté à la tête.

A Roissy, je retrouve **Titi**, qui lui avait transité par Beyrouth (encore plus ou moins en guerre) avec **Gérard L'Heveder** et **René Berenger**.

Titi m'emmène alors à vive allure, à bord de sa WW Sirocco verte, à Chambéry. Moi je dors tout le voyage. **Pierre Marey**, parti d'Aix en même temps que nous de Roissy, mettra presque le double de temps... Nous sommes en Savoie pour une réunion du Conseil régional Sud-est.

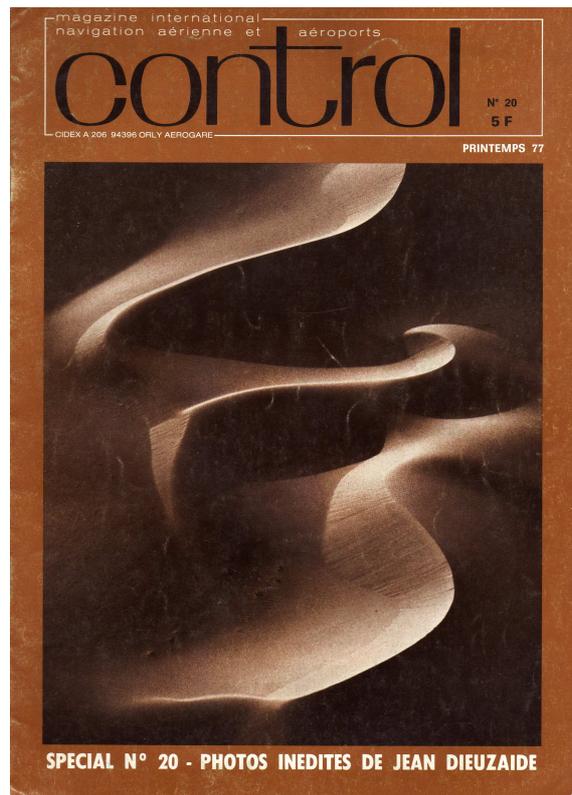
Fin mai, je participe à Paris à une réunion à l'OFQJ, l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (on verra pourquoi plus tard) puis à l'AG de l'APCA au cours

de laquelle il est décidé de dénoncer le protocole de 1971 avec le Sncta, malgré le soutien financier constant qu'il apporte à l'Association.

Pendant ce temps-là était paru le **CONTROL N° 20**.

C'était le premier numéro dont j'étais entièrement responsable en tant que **Rédacteur en Chef**.

J'étais assez fier (je le suis toujours) de ce numéro car je m'étais assuré la collaboration quasi gracieuse d'un photographe toulousain très célèbre, **Jean DIEUZAIDE**.



Non seulement c'est l'une de ses photos qui est en page de couverture, mais il nous a fourni *sept* de ses **photos inédites** que nous publions sur une double page.

Pourquoi **Jean DIEUZAIDE** ? Tout simplement parce qu'il s'est taillé une réputation de photographe aéronautique et que j'aime bien aussi ce qu'il fait dans d'autres domaines.

Il vient d'ailleurs, à ce moment-là, de réaliser deux expositions « *Portraits d'avions* » et « *35 ans d'aviation à Toulouse* ».



A g : La Patrouille de France, meeting de Toulouse Juin 1968.

Ci-dessous : vue aérienne de reboisement dans la Montagne Noire.

On dirait bien un oiseau, n'est-ce pas.



© Jean Dieuzaide.

Je dois avoir la bougeotte car me voilà maintenant, début juin, au Salon du Bourget.

J'assiste à une table ronde sur la médecine aéronautique et j'accompagne **Philippe VUILLERMET** à une émission où il est invité sur France Culture dans les studios de la Maison de la Radio.

Je profite de ma présence à Paris pour rencontrer aussi le Syndicat de la Magistrature, notamment à propos du dossier judiciaire sur la collision de Nantes.

Le 5 juillet le Bureau National Sncta se réunit à...CANNES. Il s'agit notamment d'aller contrer sur place le « Commandant d'Aérodrome », un Ieeac nommé **SERRA** qui, à nos yeux, n'a rien à faire sur ce terrain de Famille IV qui devrait être dirigé par un « OCCA Chef d'Aérodrome ».

Son autoritarisme n'est pas du goût de jeunes demoiselles, **Yvette GERVAIS (Fonquergne)** et **Claude VALUY**, toutes deux affectées sur cet aérodrome et qui commencent à militer très sérieusement au Syndicat. Nous allons donc les soutenir mais aussi les autres Contrôleurs qui commencent à refuser les « tâches annexes », c'est à dire la tenue du Bureau de Piste.

A cette réunion de Bureau nous faisons également le point sur les actions qui commencent à se développer.

Il y a les Contrôleurs d'Aix qui commencent à refuser de « tenir le VFR ». Mais il y a surtout le conflit au CCR de Bordeaux. Depuis juin, 30% des effectifs sont tombés malades !!!!

Pressions puis sanctions se développent. Des Contrôleurs (au hasard des Délégués Sncta) sont sortis de salle. Le Chef CRNA (**Jacquard**) se permet même de donner des instructions écrites au médecin du Centre. La lettre est piquée et nous la transmettons au Médecin-Chef de la DGAC.....
La grève du zèle va se propager au cours de l'été d'Aix à Paris en passant par Satolas, Bâle-Mulhouse....Ca rue également dans les brancards à l'Enac.
Moi, ça me donne encore plus de boulot du côté de la presse...

En septembre, le Tribunal Administratif de Marseille nous donne raison une nouvelle fois ! Il s'agit cette fois de certaines sanctions de 1973.

Nos exclusions temporaires de fonction avaient été prononcée à « *titre rétroactif* ». C'était purement illégal. Nouvelle condamnation donc pour le Ministre **Robert GALLEY** qui n'avait pas hésité à nous traiter de « **hors la loi** » à la télévision...

L'Administration encaissera très mal cette nouvelle défaite pour elle et il faudra la secouer plus d'une fois pour qu'elle finisse par rembourser les intéressés.

Et puis à la mi-octobre, je vais quitter ce monde surchauffé pour **trois semaines au Québec**.

J'y pars en tant que Rédacteur en Chef de « Control » et j'accompagne une importante Délégation de l'APCA (nous sommes une vingtaine) qui va soutenir les Contrôleurs Québécois qui se battent toujours contre leurs collègues Canadiens anglophones qui, malgré leur échec à l'Ifatca, continuent de vouloir les empêcher de parler français sur les fréquences radio.
L'OFQJ avait jugé cette affaire très intéressante et avait facilement retenu la candidature de l'APCA. Il avait donc financé et organisé une bonne partie du voyage.

Nous rencontrerons tous les protagonistes de l'affaire, les parlementaires à Québec et Ottawa, les Enquêteurs officiels nommés par le Premier Ministre, etc.....

La bataille des « *Gens de l'Air du Québec* » avait eu un grand retentissement dans l'opinion publique. Il se disait même qu'elle avait concouru à la victoire électorale du Parti Québécois.

C'est dire si nous avons été accueillis à bras ouverts par les Contrôleurs Québécois.

Moi, tout particulièrement, je dois le dire. En effet, j'ai eu l'immense surprise de découvrir qu'ils connaissaient déjà tous mon nom. Parce que j'avais déjà publié dans « Control » un long article sur leur conflit.

En marge de tout cela je me souviens aussi que nous avons pu visiter la base des Canadiens. Pour les Aixois de la Délégation, c'était encore plus intéressant que pour les autres bien sûr.

J'ai aussi profité de ma présence là-bas pour faire des reportages sur l'OACI, en interviewant **Yves LAMBERT** (futur DNA) alors Secrétaire Général de

l'Organisation ainsi que l'Ambassadeur, Chef de la Délégation permanente Française auprès de l'OACI..

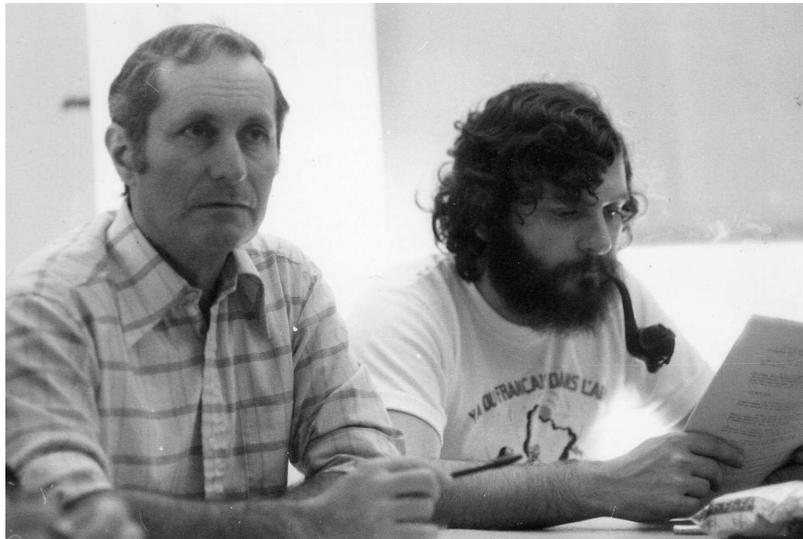
Je passerai sur toutes les frasques que j'ai pu faire au cours de ces trois semaines. Nous ne travaillions pas vingt quatre sur vingt quatre.... Mais j'en retiens quand même une, tellement elle est mignonne.

Dans l'avion, à l'aller, nous avons fait la connaissance d'un autre Groupe de l'Ofqj. Je ne me souviens plus quel était le thème de leur voyage. Toujours est-il qu'à Montréal, nous avons invité à dîner, **Padrig Jasselin** (†) et moi deux filles de ce Groupe.

Le resto se trouvait très près de l'aéroport. En sortant, on voit un décollage gros comme une maison. Les filles nous demandent : « *bon, alors là, c'est quoi votre boulot quand un avion décolle* ». Et **Padrig**, le Breton, de répondre du tac au tac : « *c'est tout simple, il faut juste faire passer l'avion entre la lumière verte et la lumière rouge* ».... Je crois qu'elles ne nous ont pas cru complètement.....

De retour en France, je file **directement**, sans repasser par chez moi (!) de l'aéroport de Marignane au Comité National du Sncta à Carry le Rouet.

Le maintien ou non du Syndicat à la Cftc va occuper en grande partie ce Comité. Le Congrès approche et les antagonismes sont encore plus vifs que d'habitude, avec un **Jean-Marie Drogoz** prompt à mettre de l'huile sur le feu.



Je me retrouve au côté de mon ami Roger Resseguier. J'arbore mon magnifique tee-shirt « Y'A DU FRANÇAIS DANS L'AIR ». Ah, l'heureux temps où l'on pouvait fumer pendant les réunions....

A tel point que le mois suivant, après une réunion du Bureau National à Bordeaux, je resterai secrètement là-bas un jour de plus, avec **Gérard Raguin**, à l'invitation de **Gérard Daniel**, **Bernard Vergnaud**, **Bernard Vignes**, **Hubert Martineau**.

Nous allons travailler d'arrache-pied à l'avant-projet d'un Statut du Syndicat **autonome**.

C'est à ce moment-là que nous nous sommes mis d'accord sur la suppression de la Présidence du Syndicat au profit d'un Bureau National composé de Secrétaires Nationaux à égalité de droits et de devoirs.

Et cette année 77 va se terminer pour moi par de nouveaux ...ennuis avec M. **Guyard**.

Le Chef du CRNA/SE vient d'inventer de toutes pièces, pour tenter de me dégommer sans doute, une histoire abracadabrante.

Il aurait été « *informé* » qu'à mon retour du Québec (moitié en autorisation d'absence de l'Administration centrale, moitié en congés personnel) je n'aurais pas été participer au Comité National Sncta de Carry le Rouet. J'aurais donc utilisé à d'autres fins l'autorisation syndicale d'absence déposée.....On voit tout à fait le sérieux de l'accusation....

En conséquence, en jouant sur les dates, il me supprime trois ou quatre jours de congé.

Notre rencontre dans son bureau est houleuse. Je lui demande un confrontation avec son « informateur ». Bien entendu il refuse et maintient sa décision.

Lorsque Mme **Taché**, toute nouvelle Secrétaire du Service Administratif me « convoque » à son tour pour m'annoncer ma réduction de congés, je lui dis simplement : « *je serais vous, je ne remplirais pas ces papiers car, à mon avis, dans quelques jours, vous devrez tout annuler. Ca va vous faire du travail inutile* ». Elle le prend de très haut, du genre « vous vous prenez pour qui ? »

Seulement, quelques jours plus tard, elle doit effectivement tout refaire. Ordre est venu de Paris à **Guyard** de « calmer le jeu » !

Mme **Taché**, ravalera son « arrogance » de départ et jusqu'à son départ en retraite, elle sera toujours très sympa avec nous tous en général et en particulier avec tous les militants Sncta....
